



Pour publication immédiate : 9/3/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO LANCE UNE CAMPAGNE POUR RALLIER LE SOUTIEN A L'ELEVATION DE L'ÂGE PENAL DANS L'ETAT DE NEW YORK

Dévoilement du [site web](#) Raise the Age pour promouvoir la proposition la veille du ralliement des défenseurs au Capitole

La proposition de loi est soutenue par des associations de défense, les forces de l'ordre et des experts en justice pénale de l'ensemble de l'Etat de New York

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a lancé aujourd'hui la campagne Raise the Age pour rallier le soutien à sa proposition d'élever l'âge de la responsabilité pénale dans l'Etat de New York. Cet Etat est l'un des deux seuls de la nation à ne pas avoir l'autorité légale pour traiter les jeunes de 16 et 17 ans comme des mineurs, avec pour conséquence des centaines de jeunes actuellement détenus dans des prisons et établissements pénitentiaires pour adultes. Le site web de la campagne www.ny.gov/RaiseTheAge, présente des faits et des chiffres clés sur cette question et au cours des prochaines semaines, le Gouverneur et les membres de son Cabinet rallieront le soutien à la proposition sur tout le territoire de l'Etat. Demain 10 mars, les défenseurs se rassembleront au Capitole de l'Etat à Albany pour promouvoir l'effort et rallier le soutien à la campagne Raise the Age.

« Selon l'âge actuel de la responsabilité pénale de l'Etat de New York, des milliers d'enfants en difficulté sont relégués dans le système carcéral pour adultes chaque année, où ils se préparent avec une quasi-certitude à un avenir de violence comportant moins de possibilités. Cela doit changer », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « En élevant l'âge pénal, nous pouvons offrir à ces adolescents déviants le type de services de soutien aux mineurs dont ils ont besoin pour transformer leur vie et améliorer la sécurité publique en réduisant la probabilité qu'ils commettent des crimes dans le futur. Cette politique fera une réelle différence tout au long de la vie pour ces jeunes dans pratiquement chaque coin de notre Etat, tout en améliorant la sécurité publique en général. »

Aujourd'hui, dans l'Etat de New York, les jeunes sont incarcérés avec la population adulte dans des prisons locales en attendant leur procès, puis dirigés avec un matricule dans la population carcérale adulte plus large s'ils sont coupables. Cependant, 96 pour

cent de ces jeunes sont accusés ou condamnés pour des délits non-violents.

Les faits:

Les jeunes incarcérés dans des établissements pour adultes ont :

- **5 fois plus de chances d'être agressés sexuellement ;**
- **2 fois plus de chances d'être blessés par le personnel pénitentiaire ; et**
- **8 fois plus de chances de commettre un suicide que leurs pairs détenus dans des établissements pour mineurs.**

De plus, aujourd'hui :

- **Les jeunes noirs et hispaniques représentent 33% des jeunes de 16 et 17 ans, mais 72% de l'ensemble des arrestations et 77% de l'ensemble des arrestations pour délits dans l'Etat de New York ; et**
- **Les jeunes hommes de couleur représentent 82% des condamnations de jeunes à un enfermement dans des prisons pour adultes.**

En élevant l'âge pénal et en mettant en oeuvre des mesures de bon sens visant à aider les jeunes délinquants à se remettre sur le droit chemin grâce à des moyens autres que l'emprisonnement, l'Etat de New York peut réduire la criminalité, la récidive et les coûts pour l'Etat. En gardant la loi telle quelle, la sécurité publique est compromise parce que les jeunes traités comme des adultes ont une probabilité de 26 pour cent plus élevée d'être réincarcérés que les jeunes traités comme des mineurs.

De plus, l'Etat de New York dépense des ressources importantes à incarcérer des jeunes qui ne sont accusés d'aucun crime. Plus de 100 millions de dollars sont dépensés chaque année pour envoyer des jeunes en détention et placement, même s'ils ne sont accusés d'aucun crime. D'autres Etats répondent aux besoins de ces jeunes plus efficacement et à un coût réduit via des services communautaires robustes, dont un grand nombre sont inclus dans cette proposition.

La proposition du Gouverneur pour élever l'âge pénal (Raise the Age) suit les [recommandations finales](#) de la Commission sur la jeunesse, la sécurité publique & la justice, et comprend : l'élévation de l'âge des juridictions des mineurs pour les délits d'enfants et d'adultes, des changements dans les réglementations régissant l'arrestation et la procédure de garde à vue par la police, le développement et les changements dans la déjudiciarisation d'avant procès et les processus judiciaires, des projets d'enlever les jeunes des prisons et établissements pour adultes, des services étendus pour aider les délinquants à se réinsérer socialement, et des réformes qui abordent les conséquences collatérales des délits de mineurs et de jeunes.

La Commission est composée de membres des forces de l'ordre, du système de justice pénale, et des associations de défense des enfants et des droits civils ; ses recommandations devraient permettre de réduire le nombre de crimes contre les personnes de 1 500 à 2 400 tous les cinq ans et faire économiser de l'argent aux contribuables.

Les membres de la Commission sont:

Jeremy Creelan, Jenner & Block, Partenaire (co-Président)
Soffiyah Elijah, Association des services pénitentiaires de l'Etat de New York (Correctional Association of New York), Directrice Exécutive (Co-Présidente)
Juan Cartagena, Juge, Latino-Justice PRLDEF, Président & Conseiller Général
Joel Copperman, CASES, Président et PDG
Janet DiFiore, Procureur de District, Comté de Westchester
Elizabeth Glazer, Directrice du Bureau de Justice pénale du Maire de la Ville de New York
Michael Hardy, Vice-Président Exécutif & Conseiller Général, Réseau d'action nationale (National Action Network)
Melanie Hartzog, Directrice Exécutive, Fonds de défense des enfants (Children's Defense Fund-New York)
Steven Krokoff, Chef de la Police, Ville d'Albany
Joseph Mancini, Directeur des services de probation, Comté de Schenectady
Hon. Lawrence K. Marks, Système des tribunaux unifiés de l'État de New York (State Unified Court System), Premier Adjoint
Juge administratif
Anthony J. Picente, Jr., Directeur Exécutif, Comté d'Oneida
Allen Riley, Shérif, Comté de Madison
Elaine Spaul, Directrice Exécutive, Centre pour la jeunesse (Center for Youth) et membre du conseil municipal de Rochester
Emily Tow Jackson, Directrice Exécutive, Fondation Tow
Cyrus R. Vance, Jr. Procureur de District, Comté de New York

Raise the Age fait partie d'une série de propositions de réforme globale de la justice pénale, comprenant également le programme en sept points du Gouverneur pour rétablir la confiance dans le système judiciaire. Pour plus d'informations sur la proposition de réforme de la justice pénale du Gouverneur, cliquer [here](#).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418